



ASSOCIATION LE GLOB LOI 1901

Le moulin des Hommeaux

44850 Mouzeil

Port : 06.03.45.77.29

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

DUREE DE LOCATION

Elle est calculée par journée de 24 heures du jour de début de la prestation, le week end étant considéré comme une journée de location, le matériel étant pris le samedi matin et rendu le lundi matin.

OBLIGATION LOUEUR-LOCATAIRE

Il appartient au client de s'assurer pour couvrir sa responsabilité civile des risques de perte, vol, ou détérioration du matériel à l'égard de l'association le GLOB et des tiers pendant la durée d'utilisation du matériel au cours de laquelle ce matériel est sous la responsabilité du client. En cas de perte, vol, ou destruction totale des matériels loués, ceux-ci seront facturés au tarif en cours. En cas de dégradation ou de non fonctionnement au retour du matériel, les frais de remise en état sont à la charge du client.

CONDITIONS DE REGLEMENT

L'association le GLOB est une association à loi 1901 classée dans la catégorie dont les recettes taxables n'excèdent pas 27000 euros annuels.

En conséquence la TVA n'est pas applicable sur les factures (art 239b du GCI)

Sauf accord particulier, une caution de la valeur du matériel est demandée et restituée après règlement de toute facturation liée à la location concernée. Pour toute annulation intervenant moins de 48h00 avant la date de location ou prestation, l'intégralité du règlement est du.

Durée	1 j	2j	3j	4j	5j	6j	7j	8j	9j	10j
Coef	1	1,5	2	2,3	2,6	2,9	3,2	3,5	3,8	4

Ne sont pris en compte que les jours d'utilisation, pour une durée supérieure à 10 j, nous consulter.